



PROMO SCIENCES
7, Impasse Roqueplan
13002 MARSEILLE

à affranchir



UCECAAP
Union des Compagnies d'Experts
près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence
52 rue Grignan, 13001 Marseille

Inscription :

Toute participation est soumise à une inscription préalable, par l'envoi du bulletin réponse. L'inscription comprend la participation au colloque, la documentation, l'accueil café et le déjeuner, qui seront pris à l'intérieur du Palais du Pharo. Le dîner de gala sera organisé dans les salons de l'hôtel InterContinental Hôtel Dieu.

Hébergement

Liste d'hôtels à proximité du Palais du Pharo
(Document à télécharger sur <http://www.promosciences.com/ucecaap14>)

Formation continue

Experts : Ce colloque peut être pris en charge par la formation continue. Numéro d'agrément : 93 131 166 213. Une convention de formation peut vous être adressée à votre demande.

Avocats : L'EDA SUD-EST valide 7 heures de formation pour les avocats, au titre de l'article 14-2 de la loi du 31 décembre 1971.
Pas de prise en charge individuelle au FIF-PL.

Conditions d'annulation :

Toute demande d'annulation doit nous parvenir par écrit.
- Avant le 8 novembre 2014 : *remboursement moins frais de dossier estimés à 50 €*
- Après le 8 novembre 2014 : *aucun remboursement ne pourra être effectué*

Journée des accompagnants

9h - 9h30 Accueil
9h30 Discours d'ouverture - Intervention de M. Luc FERRY
(L'impartialité de l'expert dans l'administration de la preuve.)
10h30 Départ
MUCEM *Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée*
12h30 Déjeuner
15h00 Marseille au XIX^e siècle : *Palais Longchamp - Musée des Beaux-arts*
16h30 Marseille au XVIII^e siècle : *Château Borély - Musée de la Faïence*
18h00 Fin de la journée



Transports :

1 navette gratuite sera mise à disposition des experts et de leur conjoint, au départ de Nice.

Inscription et Renseignements



PROMO SCIENCES
7 Impasse Roqueplan, 13002 Marseille
Tél. : 04 91 91 24 89 / Fax : 04 91 91 76 83
Email : info@promosciences.com
Web : <http://www.promosciences.com>

COLLOQUE

L'impartialité de l'expert : "Mythe ou réalité ?"



Réalisation ORSI Imprimerie

Vendredi 21 Novembre 2014
Palais du Pharo - Marseille

Sous le haut parrainage

de Madame la Première Présidente
de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence
et de Monsieur le Procureur Général
près ladite Cour

Avec la participation de Luc Ferry,
ancien ministre de la Jeunesse,
de l'Éducation Nationale et de la Recherche,

et de Philippe d'Iribarne,
Sociologue, Directeur de Recherche au CNRS



COLLOQUE

**L'impartialité de l'expert :
"Mythe ou réalité ?"**



programme

Vendredi 21 Novembre 2014
Palais du Pharo - Marseille

COLLOQUE

**L'impartialité de l'expert :
"Mythe ou réalité?"**

Bulletin d'inscription

Places limitées ! Merci de retourner ce bulletin, accompagné de votre règlement, à l'adresse indiquée au verso, avant le 1^{er} novembre 2014, ou par internet : <http://www.promosciences.com/ucecaap14>

Notre union de compagnies, représentant plus de 1000 experts dans le ressort de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence, organise, le 21 novembre 2014, un colloque au Palais du Pharo à Marseille sur le thème suivant :



*L'impartialité de l'expert :
mythe ou réalité?*

Nous aurons le plaisir d'accueillir, le matin, Monsieur Luc FERRY, philosophe, et l'après-midi, Monsieur Philippe d'IRIBARNE, sociologue, et nous aurons les interventions des plus hauts Magistrats de la Cour d'appel.

Nous espérons que la richesse de ce programme et la qualité des intervenants vous inciteront à venir nombreux participer à ce colloque qui est d'une actualité brûlante à l'heure où l'expertise se tourne vers l'Europe.

Philippe DEWEERDT
Président UCECAAP

Compagnie membre du

En partenariat avec



CNCEJ
Conseil National
des Compagnies
d'Experts de Justice



L'EDA SUD-EST
valide 7 heures de formation
pour les avocats.

8 h 30 : Accueil des Participants

9 h 00 : Ouverture du colloque avec la participation de :

M. Philippe DEWEERDT, *Président de l'UCECAAP.*
M. Jean-Claude GAUDIN, *Sénateur Maire de Marseille (ou son représentant).*
M. Marc TACCOEN, *Président du CNCEJ.*
Monsieur le Procureur Général près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence.
et Madame la Première Présidente de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence.

9 h 30 : Impartialité et objectivité : quels repères pour l'expert ?

M. Luc FERRY, *Agrégé de philosophie et de sciences politiques, Ancien ministre de la Jeunesse, de l'Éducation Nationale et de la Recherche.*

10 h 15 : Les aspects juridiques de l'impartialité de l'expert (sources et conséquences)

Mme Natalie FRICERO, *Professeure à l'Université de Nice-Sophia-Antipolis, Directrice de l'Institut d'études judiciaires de la Faculté de droit, des sciences politiques, économiques et de gestion, et expert indépendant auprès du Conseil de l'Europe.*

10 h 45 : Le point de vue de l'expert :

M. Dominique LENCOU, *Expert de justice agréé par la Cour de cassation, Président d'honneur du CNCEJ.*

11 h 15 : Le point de vue du magistrat en matière de procédure civile

Madame la Première Présidente de la Cour d'appel d'Aix en Provence

11 h 45 : Table ronde et débat avec la salle, avec la participation de Madame la Première Présidente de la Cour d'appel d'Aix en Provence, d'un avocat, d'un magistrat, et d'experts médecin, expert comptable et architecte.

12 h 30 : Déjeuner

14 h 00 : L'impartialité : la déstabilisation d'une vision française

M. Philippe d'IRIBARNE, *Sociologue, Directeur de Recherche au CNRS, Paris.*

14 h 30 : L'impartialité de l'expert : le point de vue de l'avocat

Maître Patrick de FONTBRESSIN, *Avocat au Barreau de Paris.*

15 h 00 : Le point de vue du magistrat en matière de procédure pénale

Monsieur le Procureur Général près la Cour d'appel d'Aix en Provence

15 h 30 : Table ronde, avec la participation de Monsieur le Procureur Général près la Cour d'appel, d'un juge d'instruction, d'un avocat et d'experts médecin et traducteur-interprète.

16 h 00 : Débat avec la salle

16 h 30 : Synthèse de la journée

M. Philippe d'IRIBARNE, *Sociologue, Directeur de Recherche au Cnrs, Paris.*

17 h 00 : Fin du colloque

19 h 00 : Dîner de Gala

M^{me} M.

Nom Prénom

Fonction et/ou spécialité

Cour d'Appel

Organisme

Adresse

.....

Code Postal Ville

Téléphone Mobile

Fax E-mail

Participera au colloque « l'impartialité de l'expert, mythe ou réalité » le 21 Novembre 2014

Participera au déjeuner

Transports : Je réserve une place Aller et Retour (gratuite dans la limite des possibilités)

1 car au départ de Nice 1 car au départ de St Laurent du Var (Cap 3000)
(arrêté à Mandelieu et au Muy)

Frais d'inscription	Compagnie	Montant	Nb de personnes	Total Dû
Membre Ucecaap ou Membre d'une Compagnie affiliée au CNCEJ	<i>précisez la Compagnie</i>	<input type="checkbox"/> 135 €
Non membre Ucecaap		<input type="checkbox"/> 180 €
Avocats		<input type="checkbox"/> 135 €
Etudiant en Droit & Capa		<input type="checkbox"/> 70 €
Dîner de gala (<i>places limitées</i>)		<input type="checkbox"/> 105 €
Visite Accompagnant		<input type="checkbox"/> 100 €
Total			

Accompagnant(s) :

Nom Prénom

REGLEMENT à joindre

Chèque (à l'ordre de UCECAAP) Carte de Crédit Visa Mastercard

Nom du Titulaire

Carte N°

Expire à fin [...../20.....] cryptogramme (3 derniers chiffres au dos) [.....]

J'autorise le débit total de

Date Signature
obligatoire)